

**Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

GRETA CFA AQUITAINE  
Emilie MAIGNIEN  
05.56.06.89.73  
pole.optique@ac-bordeaux.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Élève sous statut scolaire

**Sélection :**

Dossier  
Tests  
Entretien  
Épreuves écrites  
Information collective

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

**Conditions d'accès :**

\* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

Le titulaire du BTS opticien lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. Il analyse la prescription de l'ophtalmologiste, ou peut procéder si besoin à l'examen de vue préalable du client. Il propose ensuite des équipements - lunettes, lentilles de contact - répondant au profil et aux attentes de celui-ci et adaptés à la morphologie de son visage. Il effectue les mesures morphologiques, commande les équipements adéquats, et procède aux différentes étapes nécessaires au montage des lunettes (façonnage et montage des verres en atelier, découpage, meulage, polissage, insertion dans la monture). Enfin, il adapte l'équipement sur le client, et assure ensuite le service après-vente et les réparations courantes

**Contenu et modalités d'organisation**

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques), la formation comporte des enseignements professionnels : Communication (2 heures hebdomadaires la 1re et la 2e année) Gestion (3 heures hebdomadaires la 1re année, 2 heures la 2e) : l'entreprise, gestion budgétaire, comptabilité, connaissance du marché, gestion d'un espace de vente, vente, marketing, gestion des ressources humaines, cadre juridique, bureautique, communication ... Optique géométrique et physique (3 heures hebdomadaires la 1re et la 2e année) : lois fondamentales de l'optique, optique géométrique, réflexion-refraction, instruments d'optique, radiométrie-photométrie, ... Etude technique des systèmes optiques (3 heures hebdomadaires la 1re et la 2e année) : outils de communication technique, technologies du domaine mécanique et du domaine de l'optique Analyse de la vision (7 heures hebdomadaires la 1re année, 9 heures la 2e) : anatomie et physiologie oculaire, optique physiologique, optométrie, lentilles de contact ... Mesures faciales (2 heures hebdomadaires la 1re année, 1 heure la 2e) Etude, réalisation, contrôle d'équipement (7 heures hebdomadaires la 1re année, 6 heures la 2e) : composants (verres, monture), montages et maintenance des équipements, adaptation des équipements Magasin d'application (2 heures hebdomadaires la 2e année) : accueil du client, orientation du choix, réalisation de travaux Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 6 semaines. Cette période doit lui permettre d'appréhender les réalités professionnelles et d'acquérir des compétences notamment en communication, aux contacts de la clientèle.

Durées de la formation \*1400h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

**Validation(s) Visée(s)**

**BTS opticien-lunetier - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

**Et après ?****Suite de parcours**

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'étude est envisageable en licence professionnelle métiers de l'optique ou optique professionnelle, en classe préparatoire aux grandes écoles ou dans certaines écoles d'ingénieur.

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00338009</b>	du 09/09/2024 au 30/06/2026	(33)	LYCEE DES METIERS JACQUES BREL		Non éligible	
<b>00424180</b>	du 09/09/2024 au 30/06/2026	(33)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	